

Ste Croix à Paris & le bienfaiteur Ara Aharonian : restauration



Le 6 décembre 2024, une convention a été signée à l'Hôtel de Ville de Paris, concernant la Cathédrale "Sainte-Croix-des-Arméniens Catholiques de France".

Cet événement, qui s'est déroulé la veille de la cérémonie d'ouverture de « Notre Dame », a eu une autre signification notable et a marqué la signature de la deuxième convention de mécénat pour la restauration de la cathédrale Sainte-Croix, signifiant la poursuite des efforts de restauration de ce lieu précieux qui sert de centre spirituel et culturel à la communauté arménienne de Paris.



La cérémonie a réuni Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, [M. Ara Aharonian](#), bienfaiteur de l'Éparchie Sainte-Croix, des élus de la ville de Paris dont Mme Karen Taiëb, l'ambassadeur d'Arménie, M. Arman Khachatryan, le représentant de l'Artsakh, M. Hovhannès Guevorkian, des représentants des communautés religieuses dont Mgr Elie Yeghiayan, Mgr Krikor Khachatryan et le pasteur Gilbert Léonien et des personnalités de la communauté arménienne de France comme Bedros Terzian.

La première phase de restauration de la cathédrale Sainte-Croix, qui s'est déroulée de 2016 à 2019, a concerné la nef, le chœur et l'arrière-chœur. Le coût total de cette phase s'est élevé à 1,8 million d'euros, dont 620 000 euros généreusement financés par M. Ara Aharonian.

La deuxième phase, actuellement en cours, se concentre sur les chapelles de la Vierge, de Saint-François et de Sainte-Thérèse, pour un coût estimé à 700 000 euros, dont 525 000 euros ont déjà été promis.

Cette nouvelle convention de mécénat souligne l'engagement sans faille des signataires à la fois pour le patrimoine parisien mais aussi et surtout pour la

communauté arménienne.

source : diasporarm